

MASTER 2 PROFESSIONNEL MENTION DROIT DES AFFAIRES SPECIALITE « DROIT ET MANAGEMENT DU TRANSPORT AERIEN »

Programme de la formation

Créé en 1976 en partenariat avec la Direction Générale de l'Aviation Civile et Air France, le Master 2 Droit et Management du Transport Aérien de l'IFURTA a pour objet de former des cadres polyvalents de haut niveau, immédiatement opérationnels pour exercer des fonctions d'encadrement dans l'ensemble des branches du secteur aérien les directions générales, les services juridiques, commerciaux ou financiers des entreprises du secteur aérien.

La formation est accessible après sélection des candidats en formation initiale avec un diplôme de bac+4 dans le domaine du droit, de l'économie, de la gestion, des transports, de la logistique, de l'ingénierie ou du commerce. Elle est également accessible en formation continue, avec possibilité de validation d'acquis de l'expérience ou des études supérieures.

La formation peut être suivie en formation initiale ou en formation continue, mais est désormais principalement dispensée en alternance (contrats

d'apprentissage ou de professionnalisation), avec un rythme de deux mois de cours en septembre et octobre, 3 semaines en entreprise, 1 semaine de cours de novembre à mai et à temps plein en entreprise à partir de juin jusqu'au terme du contrat.

La formation peut être suivie en parallèle du Diplôme d'Études Supérieures Universitaires Management du Transport Aérien (DESUMATA) ou du Certificat d'Études Supérieures Universitaires en Management des Aéroports et des Compagnies Aériennes (CESUMACA), qui complètent utilement les pratiques professionnelles dispensées dans le M2.

*Coût de la formation : 250 € + 1800 € DESU (ou 800 € CESU) en initiale
env. 4800 € + 2250 € DESU en continue (ou 4 450 € CESU ou 800 € CESU si apprentissage).*

N° RNCP : 34127

Libellé de l'UE	Contenu	Heures	Crédits
SEMESTRE 3			
UE 1 – Droit aérien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit aérien général ▪ Sécurité et sûreté u transport aérien 	75	8
UE-2 – contrat de Transport aérien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit aérien : cadre juridique international du transport aérien ▪ Droit aérien : acteurs juridiques du transport aérien ▪ Forfait touristique ▪ Commission de transport 	67	8
UE 3 – Économie du transport aérien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Géographie du transport aérien ▪ Économie du transport aérien 	42	6
UE 4 – Gestion du transport aérien	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gestion des aéroports ▪ Gestion des compagnies aériennes ▪ Tourisme, marketing 	76	8
SEMESTRE 4			
UE – Ressources Humaines et Assurances	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droit social aérien ▪ Assurances aériennes et spatiales 	34	4
UE 2 – Alternance ou Stage	Alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) ou Stage de 4 mois minimum en entreprise		8
UE 3 – Rapport d'alternance ou Mémoire	Rapport d'alternance (incluant un mémoire professionnel) ou Mémoire de recherche	3	18

Équipe pédagogique

INTERVENANTS UNIVERSITAIRES	Cyril BLOCH (ss la dir. de)	<i>Agrégé des facultés de droit, Professeur à l'Université d'Aix-Marseille, Directeur du Pôle Transports (CDMT et IFURTA)</i>
	Julie Laborde dit Bouriat	<i>Co directrice de l'IFURTA, Professeur associé en droit aérien à l'Université d'Aix-Marseille</i>
	Valérie BRUN	<i>Maître de conférences en Sciences économiques à l'Université d'Aix-Marseille</i>
	Véronique DONSIMONI	<i>Maître de conférences en droit à l'Université d'Aix-Marseille</i>
	Christine BAUX	<i>Professeur Agrégé PRAG</i>
INTERVENANTS PROFESSIONNELS (LISTE NON EXHAUSTIVE)	Philippe JUNG	<i>Président commission histoire 3AF</i>
	Frédéric FOUCHET	<i>Délégué général adjoint, FNAM</i>
	Odile CHEREL	<i>Directrice de Cabinet du Directeur Général de l'Aviation Civile</i>
	Jean-François GUITARD	<i>Directeur du développement, Aéroport de Nice Cote d'Azur</i>
	Claire PITOIS	<i>Directrice du Marketing, Délégation Régionale Méditerranée, Air France</i>
	Fabrice PRADON	<i>Docteur en droit, Avocat, Rédacteur en chef de la Revue Française de Droit Aérien et Spatial</i>
	Julia SANTI	<i>Journaliste économique indépendante, consultante formatrice, Accompagnement des dirigeants en Management de la communication</i>
	Romain WINO	<i>Responsable du développement, Direction Marketing, Aéroport de Marseille Provence</i>